

Regards



de L'Isle-Adam

2017
Bonne année

Le nouveau
site internet

page 14

une grande douche c'est mieux qu'un petit bain

préférer une douche à un bain :
70 litres d'eau économisés*



de petits gestes peuvent faire de grandes économies d'eau

tous nos conseils et éco-gestes sur www.toutsummeau.fr



Chère Adamoise, cher Adamois,

Que 2017 vous apporte ainsi qu'à vos proches santé, réussite et bonheur. Qu'elle soit l'année de la réalisation de vos ambitions comme ce sera le cas à L'Isle-Adam pour de nombreux projets dont nous verrons la concrétisation, comme le Port L'Isle-Adam.

Port L'Isle-Adam est depuis très longtemps un souhait structurant pour notre commune à vocation touristique. Ce sera en 2019 une réalité.

Ce projet a été complexe à mettre en œuvre et après toutes ces années de préparation, d'études,

de remboursements des terrains, de validation par les différentes autorités compétentes, d'enquêtes publiques et d'instructions des permis, nous attendons aujourd'hui le rendu des fouilles archéologiques réalisées par l'INRAP, comme vous avez pu le voir sur site ces dernières semaines... C'est la dernière étape avant le début effectif des travaux.

Ainsi, nous entrerons ce printemps dans la phase active de la construction du port avec en parallèle la création des voiries et réseaux du port à relier aux réseaux généraux, les terrassements et le creusement du bassin en lui-même puis le canal et son écluse.

Courant septembre sera entamée la première tranche de construction des bâtiments collectifs, côté avenue Paul Thureau.

Ce projet suscite un engouement véritable, compte-tenu des réservations déjà réalisées, qui confirme la voie de développement économique qu'a choisi L'Isle-Adam depuis maintenant plus de 30 ans. Port L'Isle-Adam et les infrastructures qu'il engendre ont nécessairement pour vocation de développer le tourisme, les loisirs et les retombées commerciales pour notre commune.

André Rostaing
Député-Maire de L'Isle-Adam



SOMMAIRE

Retour en images	4	Côté sport	16
Vœux du Maire	6	Cadre de ville	18
Vie publique et citoyenne	8	À travers la ville	20
Tribune d'expression	9	Economie locale	22
Enfance - jeunesse	10	Sortir	22
Vivre ensemble	12	Prenez note !	24
Dossier spécial :		Etat civil	25
Le nouveau site internet	14	Infos pratiques	26

Halloween

OCTOBRE



Inauguration de l'IIRM - Clinique Conti - 14 octobre
Dédiée à l'exploration ostéo-articulaire (examen du squelette et du rachis).



Comité des Fêtes de L'Isle-Adam
Samedi 29 octobre
Une vraie réussite pour les premiers ateliers « citrouille » et « maquillage ».

NOVEMBRE



Réception des nouveaux Adamois
Samedi 19 novembre - Hôtel de Ville
En partenariat avec les AVF

Axel Poniatowski a reçu plus d'une centaine de nouveaux arrivants pour une rencontre avec l'équipe municipale et une présentation des infrastructures de la commune et des manifestations organisées tout au long de l'année.

Commémoration de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale
Vendredi 11 novembre
Monument aux Morts de l'Hôtel de Ville
Union Nationale des Combattants



DÉCEMBRE



Hommage aux « Morts pour la France »
Guerre d'Algérie - Combats au Maroc et en Tunisie
Lundi 5 décembre
Cour de l'Hôtel de Ville
Union Nationale des Combattants

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Les 26 et 27 novembre derniers l'association *Terre d'Europe* a organisé un **Marché de Noël** à la Maison de L'Isle-Adam.

Un **spectacle de Noël** (après-midi enfantine) a eu lieu mercredi 14 décembre à 15h à la Maison de L'Isle-Adam.

Du vendredi 16 au lundi 19 décembre, s'est tenu le traditionnel **Village de Noël** dans la Cour de l'Hôtel de Ville (*organisé par l'Amicale des Commerçants de L'Isle-Adam*).

La Place de Verdun a accueilli de très nombreux Adamois venus écouter les **Chants de Noël** et s'émerveiller devant l'**embrasement du Castelrose** le samedi 17 décembre.

Samedi 24 décembre, une **crèche vivante** a pris place sur le parvis de l'Eglise Saint-Martin.



Saint-Nicolas
Village de Noël



Spectacle de Noël



Chants de Noël



Embrasement du Castelrose



Jury du concours des illuminations de Noël

Remise des prix le samedi 28 janvier



Patinoire



Extraits du discours

Prononcé le dimanche 8 janvier 2017

► Visionnez l'intégralité du discours sur la page Facebook de la Ville et sur le site internet

La plage à l'honneur

La cérémonie des vœux débute avec la diffusion d'un film retraçant l'histoire de la Plage et son fonctionnement. Ce film réalisé à la demande d'Axel Poniatowski, a reçu le prix départemental « projet touristique innovant » et peut être visionné sur la page Facebook de la Ville ou sur notre tout nouveau site internet (dossier page 14 et 15).

Le Député-Maire a par ailleurs rappelé les circonstances météorologiques et techniques ayant empêché l'ouverture du bassin de la plage l'été dernier, soulignant la complexité des travaux de rénovation devant se terminer au printemps prochain.

► Visionnez le film « La Plage de L'Isle-Adam » sur la page Facebook de la Ville et sur le site internet

Les projets 2017 pour L'Isle-Adam

• Dans le cadre du contrat régional et départemental

La salle de spectacle

La MIA sera détruite et reconstruite sur le même périmètre, le parc Manchez étant protégé par notre Plan Local d'Urbanisme (Cf article p.21).

La nouvelle salle de spectacle comprenant 300 places avec une technologie moderne et des espaces associés adaptés à sa fonction, sera un peu plus haute afin de permettre la déclivité des gradins. Une scène moderne de plain-pied, permettra un gain de place significatif pour les autres utilisations. La réouverture de la MIA est prévue en septembre 2019.

Aire de jeux du Parc Manchez

Le contrat départemental et régional inclut également la rénovation complète de l'aire de jeux pour enfants du Parc Manchez dont la réalisation est prévue au premier semestre 2017.

• Autres projets

Voirie et stationnement

La zone comprenant l'avenue de Paris longeant le marché, la rue Saint Lazare devant la Mairie et la place de Verdun

elle-même, sera redéfinie. La volonté de la municipalité est de faire disparaître les stationnements en épis au profit d'un stationnement classique plus sécurisé, créer des sens de circulation et des points d'entrée et de sortie organisés place de Verdun ainsi qu'une voie vélo, retenue dans le maillage de la ville en voies de circulation douce suite à l'étude lancée l'an dernier.

Port fluvial et zone de biodiversité

Dans le cadre de la poursuite de la voie du développement « résidentiel, commercial et touristique », sources de prospérité et de bien-être pour L'Isle-Adam, la construction de ce nouveau quartier avec son bassin, son canal, son écluse, ses 130 anneaux et ses logements et commerces, commencera ce trimestre pour s'achever dans 2 ans.

Parallèlement, l'aménagement de la zone de biodiversité de la Rosière va être complété d'un petit étang, d'un verger et de ruches. La commune projette également acheter plusieurs terrains boisés adjacents à la Rosière pour l'agrandir et étudier l'opportunité le moment venu d'y intégrer l'île de Champagne.

• L'intercommunalité



Isabelle Guillaume
DGS de l'Intercommunalité

Transfert de compétences

À la suite des modifications apportées par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les communautés de communes voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues, avec pour 2017, celles du tourisme et de la gestion des aires d'accueil des Gens du voyage.

Territoire et nouveaux défis

Notre intercommunalité, il y a un an, s'est agrandie avec l'arrivée de Méry-sur-Oise et de Mériel. Une nouvelle DGS (Directrice Générale des Services) vient d'être recrutée à temps plein, afin de mener à bien ces nouveaux défis ainsi que ceux de la sécurité et de la mutualisation de certains services et aussi le dossier majeur de l'installation de la fibre optique sur tout le territoire intercommunal, en liaison avec le département, qui débutera avant l'été.

Axel Poniatowski conclut en rappelant la poursuite du désendettement de la Ville qui permettra, à partir de 2018, de disposer d'une marge d'autofinancement accrue, avant d'adresser à l'assemblée présente et à tous les Adamois, ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Médailles de la ville 2017



Erik Salvadori

Le chef d'escadron a assuré le commandement de la compagnie de L'Isle-Adam jusqu'en 2016 puis a rejoint la Direction générale de la Gendarmerie nationale. Erik Salvadori a été un partenaire attentif, comprenant parfaitement les attentes des Adamois en matière de sécurité. L'un des exemples significatifs réside dans la mise en place des dispositifs de participation citoyenne ou encore à la visibilité des forces de l'ordre dans les rues de notre ville.

Jean Muzard

Commerçant à la retraite, il a été un des artisans incontournables du succès du marché de L'Isle-Adam. Fromager sur les marchés avec son épouse à l'enseigne du « roi de la montagne » et animateur, il a créé l'amicale des commerçants non sédentaires en 1980 et en était naturellement le Président. Jean Muzard a tissé également des liens étroits avec l'association des commerçants de la ville, permettant des animations communes et une dynamique du commerce adamois qui perdure.



Sélection d'acquisitions faites par le musée en 2016

- A - Joseph Le Guluche, *Buste d'homme oriental* fin XIX^e siècle
Terre cuite polychrome, 60 x 42 cm
- B - Joseph Le Guluche, *Coup de vent*, vers 1895,
Terre cuite laissée au naturel, 72 cm
- C - Claude Viseux, *Coexistence III*, 2007
Collage sur papier, 65 x 50 cm
- D - Claude Viseux, *Annulaire*, 1974
Collage sur papier, 65 x 50 cm





Les jeunes Sapeurs-Pompiers

Le Centre de Secours de L'Isle-Adam comptabilise 1200 interventions par an (soit environ 4 interventions par jour basées essentiellement sur du secours à la personne), pour un effectif de 55 pompiers titulaires et 18 Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP). Parmi les 18 JSP, environ quatre deviennent chaque année pompiers volontaires, laissant ainsi place à de nouvelles recrues. Retour sur les premiers mois de ces jeunes passés à la caserne...

La journée de recrutement

Le 25 juin dernier, 25 jeunes âgés de 14 ans se sont présentés la journée « Recrutement de Jeunes Sapeurs Pompiers ».

Au programme de cette journée :

- des épreuves écrites,
- des épreuves sportives,
- et un entretien oral, où le jeune, seul, puis accompagné de ses parents, se présente et explique à ses interlocuteurs pourquoi il souhaite devenir Jeune Sapeur Pompier.

À l'issue de cette journée, les sélections sont faites et les résultats envoyés par courrier. En 2016, 7 places étaient proposées et les sapeurs pompiers espèrent avoir à nouveau 7 places à pourvoir en 2017.

La vie des JSP à la caserne

S'engager en tant que JSP, revient à adhérer à une association sportive, affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers et L'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise au Ministère de l'Intérieur, au sein de laquelle des règles sont à respecter. Les jeunes recrues s'engagent à se présenter tous les samedis de 13h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires, à effectuer un stage de compétences techniques d'au moins une semaine. L'objectif de cette formation est essentiellement de réaliser un travail sur le savoir-être à la caserne afin d'intégrer le corps des sapeurs pompiers dont les

maîtres mots sont la cohésion et l'esprit d'équipe.

Chaque samedi, les jeunes étudient une matière telle que « l'incendie ». Ils ont un cours de technique opérationnelle lors duquel ils apprennent les gestes de sauvetage (98% des interventions concernant le secourisme). Ils ont aussi des cours de savoir-vivre et de savoir-être.

Tous ces stages représentent un gros volume horaire auquel s'ajoutent des cours d'histoire, d'opérations diverses et bien sûr d'aptitude physique et sportive. La théorie représente 30% de la formation et la pratique 70%...

Un parcours en 4 ans

Lorsque l'on s'engage en tant que JSP, on s'engage pour 4 ans. La première année est consacrée à la découverte, la seconde à l'initiation, la troisième à la préparation et la quatrième à la validation des acquis, toutes validées par un diplôme. Au terme de ces 4 ans, un brevet de Jeunes Sapeurs Pompiers valide l'ensemble de la formation de sapeurs pompiers. La caserne est en étroite collaboration avec le lycée fréquenté par le jeune, et si son comportement pêche d'un côté comme de l'autre, les répercussions sont immédiates.

Cette année, 5 filles sont présentes en 1^{ère} année et sont traitées sur le même pied d'égalité que les garçons. En 2^e année, une seule fille, Sarah Versaveaud représente la gente féminine.

Interview de Sarah Versaveaud, 15 ans et en 2^e année de JSP

« J'ai décidé d'intégrer le groupe de JSP car j'ai toujours aimé aider les gens. L'idée de sauver une vie et d'être utile constitue une véritable vocation. En 1^{ère} année, je ne vous cache pas que les premiers jours à la caserne ont été difficiles. J'étais la seule fille de ma session, et il est vrai que je ne m'attendais pas à ce que les épreuves sportives soient aussi dures et même moralement, le défi à relever était de taille. J'ai fait part de mes doutes au sapeur pompier qui nous encadrait et ce dernier m'a tout de suite remotivée. Il m'a dit de ne rien lâcher, m'a remise en confiance et ça m'a rassuré. Aujourd'hui je ne regrette rien, bien au contraire, cette formation me plaît de plus en plus et j'aime évoluer au sein de ce groupe. J'apprends énormément de choses et notamment le métier de pompier et plus tard, j'aimerais être pompier volontaire et exercer le métier de sage-femme ou d'infirmière. Quand je suis au lycée, j'en parle tout le temps à mes amis et tous sont contents pour moi. Ils me proposent parfois de sortir le samedi, mais je préfère aller à la caserne et porter fièrement cet uniforme... »

UNION POUR L'ISLE-ADAM « VILLE PARC » INTERVIEW



Elodie Thabourey
Adjointe au Maire en charge
des affaires sociales,
du logement et de la communication

Pourquoi la Municipalité a-t-elle décidé de lancer un nouveau site internet ?

L'évolution des nouvelles technologies est très rapide. Le site précédent datait et ne répondait plus aux normes actuelles tant sur le fond que sur la forme. Nous avons également la volonté de développer les démarches en ligne et les formulaires dématérialisés.

Quelles étaient les priorités ?

Notre ambition était de construire un site intuitif, clair et accessible, avec un classement et une hiérarchisation de toutes les informations. La seconde priorité était de proposer un site adapté à tous les publics, d'où la mise en place d'entrées par profils d'utilisateurs.

Comment s'est déroulée cette refonte globale ?

C'est un projet de longue haleine qui a demandé un travail en transversalité de tous les chefs de service et du personnel directement en contact avec le public afin de répondre au mieux aux attentes des administrés. C'est aussi le fruit d'un travail des membres de la Commission TIC, présidée par Morgan Touboul (Technologies de l'Information et de la Communication) en lien avec une agence de communication digitale spécialisée dans la création de sites internet.

Concrètement, qu'est-ce que cette refonte va changer dans la vie des Adamois ?

Le principal intérêt des démarches en ligne réside dans son accessibilité 24h/24 et 7j/7, vous n'aurez plus besoin de vous déplacer en Mairie aux horaires d'ouverture. Néanmoins, toutes les démarches

continueront de s'effectuer sur place pour ceux qui le souhaitent car il ne s'agit pas de remplacer un service par un autre mais bel et bien de proposer un service supplémentaire aux Adamois.

Je pense notamment à tous ceux qui travaillent et rentrent trop tard pour se renseigner sur les démarches administratives, aux parents débordés qui doivent changer les inscriptions des enfants à la cantine ou à la garderie, aux seniors ayant des difficultés pour se déplacer et signaler une difficulté ou aux personnes en recherche d'emploi pour lesquelles nous proposons une plateforme d'offres concentrées sur notre territoire ou ses proches environs.

Le social ne vous quitte jamais ?

En effet ! En charge des Affaires sociales et entourée de l'équipe du CCAS animée par des valeurs de solidarité et de lutte contre les exclusions et l'isolement, nous sommes soucieux du « mieux être » de nos administrés et tentons de répondre au mieux à leurs attentes. Nous avons à cet effet distribué un questionnaire en décembre aux seniors en vue de cibler les activités qu'ils souhaiteraient se voir proposer.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats de cette enquête dans le prochain Regards...

Que dire de plus dans ce domaine ?

Sur le même modèle que le plan canicule, une veille hivernale du plan grand froid est active jusqu'au 31 mars. Un registre est tenu au CCAS afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles.

N'hésitez à vous inscrire ou à faire inscrire un proche en contactant le CCAS.

Cette « veille sociale » s'applique tout au long de l'année et nous sommes à votre écoute pour toute situation qui vous semble préoccupante. Nous n'avons pas de baguette magique mais il existe de nombreux dispositifs et un tissu associatif riche pour venir en aide à ceux qui traversent une situation compliquée.

Election présidentielle Primaire ouverte de la gauche



Qui peut voter ?

Tous les français peuvent participer à la primaire de la gauche. Les votants devront s'acquitter d'un euro par tour de scrutin et signer la feuille d'émargement où ils affirmeront se reconnaître dans les valeurs de la gauche.



Où voter ?

Les électeurs inscrits sur les listes électorales de L'Isle-Adam devront se rendre à la Maison de la Faisanderie avenue Paul Thoureau (face à la piscine), salle des Chênes.



Quand voter ?

1^{er} tour : **Dimanche 22 janvier**
2nd tour : **Dimanche 29 janvier**
Ouverture des bureaux de vote de 9h à 19h.

Le recensement de la population

Du 19 janvier au 25 février

Les agents recenseurs se présenteront au domicile des personnes à recenser qui pourront soit répondre au questionnaire en ligne grâce aux identifiants de connexion figurant sur la notice, soit remplir un questionnaire papier que les agents viendront récupérer lors d'un prochain rendez-vous.

Extraits du Conseil municipal du 15 décembre 2016

- Approbation du budget primitif de la Ville et de la Plage
- Vote des tarifs des prestations Enfance et autres tarifs
- Vote des subventions aux associations de la Ville
- Dérogation au repos dominical pour l'ouverture des commerces
- Validation du plan de sauvegarde de la ville
- Modifications des statuts de la CCVO3F
- Demande de subvention pour le Musée

Prochain
Conseil
municipal

Vendredi 24 février à 19h
Salon d'Honneur
de l'Hôtel de Ville



Un dispositif d'inclusion pour la scolarisation des enfants

La loi de 2005 relative à l'égalité des chances et de cohésion sociale détermine les conditions de prise en charge des enfants présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales, spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des fonctions motrices, auditives, visuelles et même multiples associés, au sein de l'Education Nationale.

Les objectifs principaux de cette initiative sont de :

- permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale de l'enfant,
- développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie, scolaire et l'amélioration des capacités de communication,
- concrétiser à terme un projet d'insertion professionnelle concerté.

Il s'agit pour l'essentiel de permettre aux enfants et adolescents touchés par les troubles d'intégrer des classes ordinaires, d'avoir accès comme les autres aux moyens dont disposent les écoles dans le souci de l'acceptation de l'autre. C'est ce qu'on appelle l'inclusion.

La classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de l'école élémentaire Albert Camus existe depuis 2006. Elle accueille 12 enfants, âgés de 7 à 12 ans, présentant des troubles de l'efficacité intellectuelle, de la personnalité, du caractère et du comportement. À la fin de leur scolarité en école élémentaire, ils seront orientés vers d'autres structures adaptées : SEGPA, Ulis-Collège, IME.

Une centaine d'enfants ont ainsi pu bénéficier de cette structure sous l'égide d'un enseignant spécialisé assisté d'une AVS Co (Assistante de Vie Scolaire Collectif).

Focus sur le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Il intervient au sein des écoles maternelle et élémentaire à la demande de l'enseignant après avoir informé la famille.

« Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires apportent leur expertise au sein de l'équipe enseignante de l'école. Ils contribuent à l'observation des élèves identifiés par l'enseignant de la classe, à l'analyse de leurs compétences et des difficultés qu'ils rencontrent et à la définition des aides nécessaires. Le cas échéant, ils aident au repérage des élèves en situation de handicap et à la réalisation des Projets Personnalisés de Scolarisation. Ils contribuent à une relation positive avec les parents pour faciliter la réussite scolaire » (circulaire du 17.07.09 n°2009-088).

La psychologue en milieu scolaire contribue au sein du RASED (et en partenariat avec toutes les personnes concernées par l'enfant) à l'analyse de la demande d'aide, à l'élaboration de propositions visant à faire évoluer la situation.

La psychologue peut observer l'enfant en classe, proposer des entretiens aux enseignants, aux parents et à l'enfant. Elle est à l'écoute de l'histoire de l'enfant et de ses difficultés.

L'aide spécialisée à dominante pédagogique concerne les élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires.

2 missions possibles : prévention et re-médiation

La **prévention** : le maître intervient dans la classe ou



hors de la classe avec un groupe d'élèves plus ou moins grand avant que la difficulté ne se cristallise.

La **re-médiation** : elle a lieu en dehors de la classe et en tout petit groupe.

Après une évaluation fine des besoins de l'élève, le maître propose un projet d'aides spécialisées avec des compétences visées à la fois instrumentales et cognitives.

Les parents sont tenus informés de ce projet d'aides par un écrit et peuvent rencontrer l'enseignant spécialisé quand ils le souhaitent par l'intermédiaire de l'enseignant de la classe ou bien en contactant le réseau d'aide.

Cérémonie des bacheliers

Après les félicitations d'Axel Poniatowski, les bacheliers ont reçu le **10 décembre**, en récompense de leur diplôme, un stylo et des places de cinéma. Kathy Boulho du lycée Fragonard a gagné, par tirage au sort parmi les bacheliers présents, une tablette iPad.



Kathy Boulho Gagnante de la tablette

Championnat d'orthographe



Le traditionnel championnat d'orthographe de la ville a eu lieu le **samedi 26 novembre**, attirant à nouveau cette année de nombreux juniors et seniors.

La Municipalité remercie tout particulièrement les équipes pédagogiques des classes de CMI/CM2 de L'Isle-Adam pour leur mobilisation et leur motivation, participant ainsi activement à la réussite de cet événement.

Les meilleures copies seront primées le **21 janvier à 10h** lors d'une cérémonie de remise des prix en présence d'Axel Poniatowski, Député-Maire de L'Isle-Adam.



Le carrefour des métiers

L'organisation du carrefour des métiers tourne chaque année sur les trois collèges de L'Isle-Adam, Parmain et Mériel. Cette année, il se déroulera au collège « Les Coutures » de Parmain le **samedi 21 janvier** et sera co-organisé par et pour les trois établissements.

Fête des jeux en bois

Samedi 28 janvier
Centre sportif Amélie Mauresmo





La Semaine Bleue

Du **3 au 9 octobre** s'est déroulée la semaine nationale des retraités et personnes âgées. Ces sept jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion aux difficultés rencontrées par les seniors, sur les réalisations et projets des associations, tout en créant des liens entre générations.

À L'Isle-Adam, du **3 au 7 octobre**, chaque jour était consacré à une activité ou une animation.

Une **réunion d'information** avec la Gendarmerie et le service Informatique de la Ville, autour des thèmes de la vulnérabilité en matière de cambriolage, arnaques et piratage informatique, a eu lieu le 3 octobre dernier. Le lendemain, place à la convivialité autour d'un **repas organisé au restaurant scolaire Balzac**. Puis, en partenariat avec l'Office de Tourisme, les seniors ont pu profiter d'une **croisière intergénérationnelle** sur l'Oise. Ils ont également pu se divertir sur la piste de l'Espace Magallon où musiciens et chanteurs les attendaient autour d'un **thé dansant**. Pour finir sereinement cette semaine riche et mouvementée, une **initiation au yoga**, menée par Mme Schwing, a rencontré un vrai succès auprès des seniors. Initiation qui a été suivie de **présentations d'ateliers mémoire, gymnastique douce** et « sport cérébral », là encore, très appréciées de tous.

Le don du sang : un cadeau rare et précieux



La transfusion française est aujourd'hui parmi les plus sûres au monde, et cette sécurité repose pour partie sur les principes éthiques qui sont les siens, parmi lesquels le bénévolat des donateurs et celui des acteurs, engagés aux côtés de l'Établissement Français du Sang (EFS).

L'augmentation actuelle des besoins en produits sanguins, liée au développement de nouvelles technologies médicales et à l'allongement de la durée de vie, est un enjeu que l'EFS doit relever quotidiennement. De plus, la courte durée de vie des produits sanguins, la baisse de fréquentation des collectes de sang traditionnelle pendant l'hiver, nécessite un élan de mobilisation des donateurs au cours des mois de janvier et février.

10 000 dons quotidiens sont nécessaires au traitement chaque année de près d'un million de malades.

Aucun traitement ni produit de synthèse ne peut se substituer au don de sang. L'Établissement Français du Sang Île-de-France appelle à la

solidarité et invite les volontaires à effectuer un don de sang, de plasma ou de plaquettes dans l'un des 21 sites fixes de la région.

Pour savoir où donner votre sang dondusang.net, rubrique « Où donner »

Création de l'association « Aide alimentaire L'Isle-Adam - Parmain »

Le Secours catholique se désengageant sur le plan national de toute distribution alimentaire, une nouvelle association « Aide alimentaire L'Isle-Adam - Parmain (AAIAP) » s'est créée afin de poursuivre la distribution d'une aide alimentaire aux personnes démunies sur le même rythme qu'auparavant à savoir toutes les deux semaines le jeudi de 14h à 17h au centre associatif Françoise Bonn.

Renseignements au CCAS au 01 34 69 03 29



Nouvellement constituée, cette association a besoin de **vos dons** et de **bénévoles réguliers** pour assurer son fonctionnement.

Renseignements au CCAS au 01 34 69 03 29 ou au 06 65 16 70 37 ou par e-mail : aaiap@isle-adam.net

Les colis de Noël

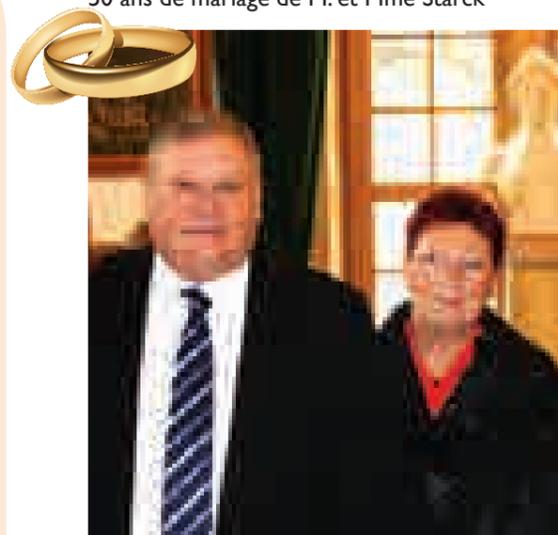
Plus de 1421 colis de Noël ont été distribués par les membres du Centre Communal d'Action Sociale aux Adamois âgés de 67 ans et plus.

Un panier gourmand qui a enchanté toutes les papilles ! Rendez-vous l'année prochaine aux seniors nés en 1949 ou avant.



Noces d'or

Samedi 10 décembre à 11h
50 ans de mariage de M. et Mme Starck



Signature officielle de la charte du bien vieillir

Le **15 novembre**, la ville de L'Isle-Adam, représentée par Elodie Thabourey, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, a signé officiellement la charte du « bien vieillir », rejoignant ainsi un réseau de 17 villes valdoisiennes s'engageant à échanger et développer des mesures concrètes en faveur des seniors.



Jouy-le-Moutier

Médailles du bénévolat

- **M. Boët**
Médaille d'Argent
(Président de l'Union des Anciens)
- **Mme Decan**
Médaille d'Argent
(Présidente de l'association des familles)
- **M. de Clercq**
Médaille d'Argent
(Médiateur de la République de la Région L'Isle-Adam / Persan / Beaumont)
- **Mme Bréchenade**
Médaille d'Argent
(Présidente de l'association Source Vive)
- **M. Leclaire**
Médaille de Bronze
(Ancien professeur du Club de Gym)
- **M. Pagnon**
Médaille de Vermeille
(Adjoint au Maire délégué au Sport et Président de l'Olympique Adamois)

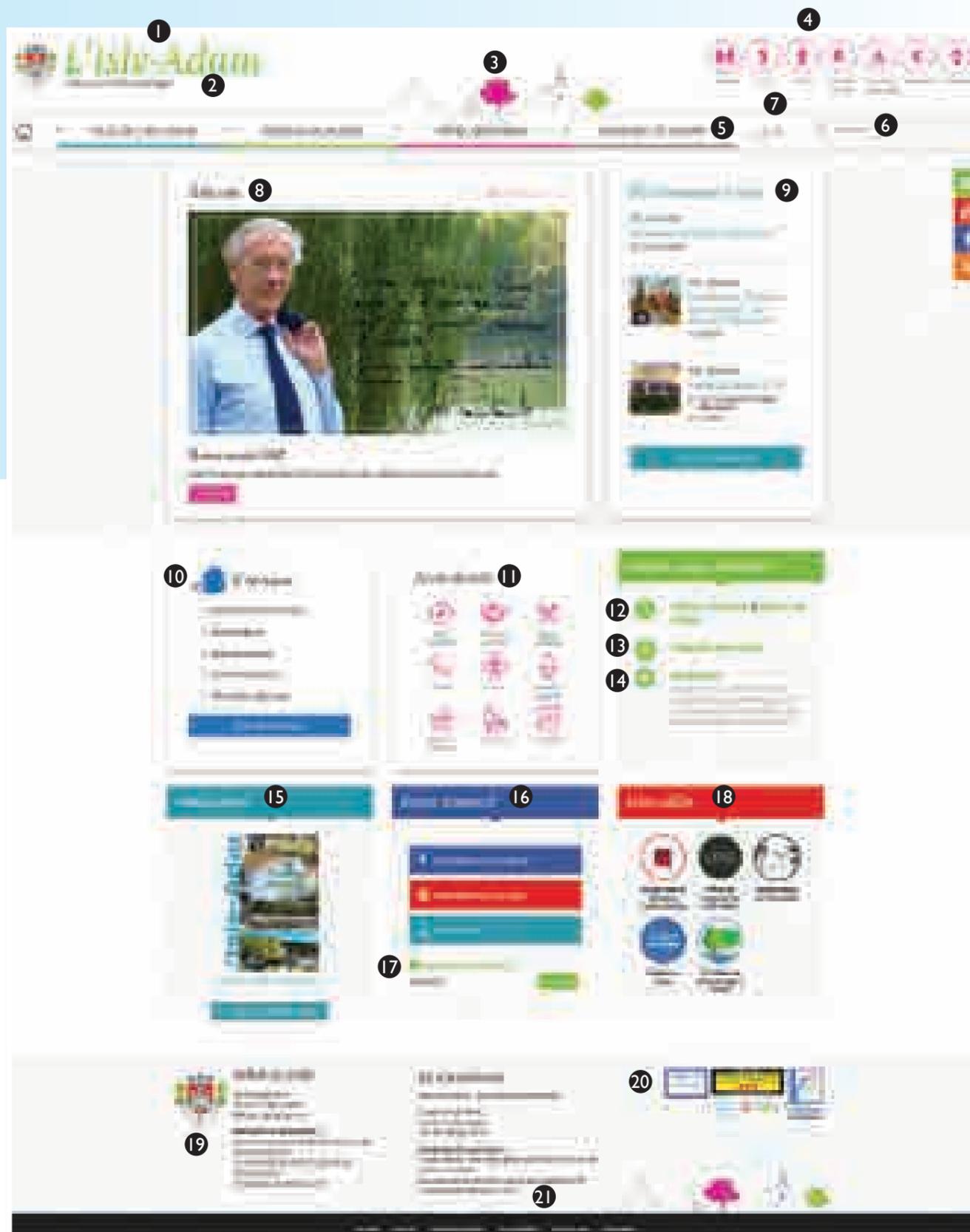


Le nouveau site internet de la ville de L'Isle-Adam

L'année 2017 débute avec le lancement du nouveau site internet de la Ville. La Municipalité est particulièrement fière de présenter aux Adamois ce nouvel outil, fruit de longs mois de travail.

Qualité esthétique et visuelle, lisibilité et fluidité de la navigation pour s'adapter à tous les publics, valorisation des atouts de la commune, transmission des informations municipales et simplification de la vie des Adamois, le tout en faisant bénéficier les services municipaux d'un outil de travail performant, tels étaient les objectifs de cette refonte.

Ainsi, ce site interactif intègre de nouvelles fonctionnalités pour des services aux publics améliorés et favorisant les démarches en ligne. Une présentation et une navigation claires et accessibles permettent de trouver rapidement l'information recherchée, par profils d'utilisateurs ou par rubriques.



Focus Le circuit-court de l'emploi

Sur cette nouvelle interface qu'offre la Ville, les associations, les entreprises ou commerçants ont la possibilité de déposer une offre de stage ou d'emploi directement sur le site internet via un formulaire en ligne, dès la page d'accueil. La Municipalité a lancé en décembre un appel aux associations, entreprises et commerçants appelant ces derniers à renseigner le site de la ville sur les différentes offres qu'ils proposent. Nous espérons développer une plateforme de l'emploi local afin de lutter contre la précarité.

Les démarches en ligne et les formulaires dématérialisés

C'est la principale valeur ajoutée qu'offre ce nouveau site : il permet aux Adamois de réaliser par voie électronique la plupart de leurs démarches administratives. Plus besoin de se déplacer en Mairie ou au Castelrose, la Mairie-annexe, pour demander un acte de naissance, de mariage ou de décès, un duplicata du livret de famille, s'inscrire sur les listes électorales, contacter la mairie, signaler un dysfonctionnement sur la voirie ou l'espace public... et beaucoup d'autres encore ! La mise en place de ces nouvelles fonctionnalités, favorisant notamment la dématérialisation et l'accessibilité, s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable.

« Le Header » ou « tête de page »

- 1 **Le blason et le nom de la Ville** : il permet un retour à la page d'accueil
- 2 **L'accroche** : Ville parc – Ville numérique
- 3 **L'identité graphique de la Ville** : une illustration stylisée et moderne
- 4 **L'entrée directe par profils d'utilisateurs** : elle permet d'accéder directement à une information ciblée selon la catégorie à laquelle on appartient
- 5 **L'entrée par thématique**
- 6 **Le moteur de recherche**
- 7 **L'accessibilité** avec le mode loupe pour une lecture facilitée

L'Actualité

- 8 **À la une** : propose une remontée de plusieurs informations qui défilent automatiquement
- 9 **Événements à venir** : l'agenda de la ville permet une visibilité sur les 3 prochaines manifestations à venir, sur le mois en cours et même sur toute l'année

Les informations les plus demandées

- 10 **Les e-services**
Remontée de 5 e-services (actes, attestations...)
Puis, un menu déroulant pour les autres démarches et services en ligne (classés par thématiques)
- 11 **Les accès directs**
Le plan interactif, les marchés publics, les menus scolaires, les contacts, la santé, les marchés et brocantes, la propreté et les annuaires
Cette zone permet également de pouvoir signaler une amélioration ou suggérer un dysfonctionnement
- 12 **Emplois, stages et bénévolat**
Offres d'emplois ou de stage provenant des entreprises et organismes qui recherchent un candidat.
Offres de la collectivité (Cf focus sur le circuit-court de l'emploi page 14)
Postuler en ligne via un formulaire
- 13 Les entreprises ou organismes pourront également proposer une offre d'emploi ou de stage via la partie « déposer une offre »
- 14 Deux formulaires ont été mis en place pour les bénévoles : pour ceux souhaitant devenir bénévoles et ceux qui recherchent des bénévoles
- 15 **Les publications**
Mise en exergue du Regards ou du guide pratique
Possibilité de visualiser toutes les publications (Guide de la ville et tous les magazines municipaux par ordre chronologique)
- 16 **Restez connecté !**
Accès directs sur la page Facebook de la Ville, et dans un deuxième temps Youtube, les alertes SMS...
- 17 Abonnement au Clin d'œil, la newsletter
- 18 **Les liens utiles**
Accès directs vers les sites satellite du Musée, de l'Office de tourisme, de la bibliothèque, du cinéma Conti et de la Communauté de communes

« Le footer » ou « pied de page »

- 19 **Les coordonnées et horaires d'ouverture** de la Mairie principale et de la mairie-annexe « Le Castelrose »
- 20 Des accès directs vers les **labels et distinctions de L'Isle-Adam**
- 21 Le pied de page regroupe les mentions légales, le plan du site ainsi que des accès directs vers la « home » ou page d'accueil et le formulaire « contact » pour tous ceux souhaitant adresser une demande à un service



Le performer et les performances de l'IAAC

L'ancien président Fernand Fauchereau peut être fier de son club mais aussi de ses entraîneurs en cette saison 2015-2016.

Anderson Da Silva Fernandes, (ci-dessous en photo) jeune athlète de



16 ans, entraîné par Florian Lepaumier, a brillé aux divers Championnats de France. Arrivé au club à l'âge de 11 ans, il n'a cessé de progresser. Lors de sa première année en cadet il s'est

qualifié aux Championnats de France à Albi sur 110m haies avec un chrono remarquable de 14'68".

Ses qualités naturelles associées à une intense préparation lui ont permis de franchir un palier cet hiver. Anderson finit 10^e Français sur les épreuves combinées en salle à Metz avec 4640 points et 6^e sur le 60m haies à Nantes en 8'13".

Il réussit, au cours des championnats d'Ile-de-France qu'il remporte avec 6077 points, à se qualifier pour les Championnats de France. De plus, durant ce même week-end, il se qualifie également pour les Championnats de France sur le 110m haies.

Deux semaines plus tard aux Championnats de France d'épreuves combinées à Guéret, il prend la 6^e place au décathlon. La semaine suivante, aux Championnats de France sur 110m haies à Châteauroux, il bat ses records personnels en série, semi finale et en finale et décroche la 4^e place avec un excellent chrono de 14'11". Temps qui lui a permis de rentrer dans le classement Européen à la 26^e position ! L'Isle-Adam Athlétique Club, par ses résultats, s'inscrit comme un véritable « club formateur » et accède à la promotion Nationale 2.

La saison 2016/17 pour L'Isle-Adam Athlétique Club se présente sous les meilleurs auspices.

FOCUS La Fédération Française d'Athlétisme a décerné pour la saison 2016 à L'Isle-Adam Athlétique Club :

- Le Label d'Or pour l'athlétisme des jeunes
- Le Label d'Or pour l'athlétisme sur piste
- Le label Bronze pour l'athlétisme hors-stade

Fernand Fauchereau, ancien Président de l'IAAC, remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur dévouement.

La course des châteaux de la forêt de L'Isle-Adam

Le 9 octobre dernier s'est déroulée la 6^e édition de la course des châteaux de la forêt de L'Isle-Adam organisée par L'Isle-Adam Athlétique Club, alliant sport et bienfaisance, un euro sur chaque inscription étant reversé à l'association « Grand Large » pour l'intégration des enfants et des adultes handicapés dans le monde sportif.



La course des châteaux de la forêt de L'Isle-Adam a affiché complet cette année en réunissant près de 700 participants.

À travers les deux courses nature de 10 et 32 kms et la marche de 10 kms, les 4 principales motivations invoquées par les participants étaient la performance, l'amélioration de leur condition physique, leur maintien en bonne santé, et la perte de poids, le tout grâce à une performance physique et au dépassement de soi.

La course à pied s'impose donc plus que jamais comme une activité très étroitement liée au bien-être.

l'agenda sportif

- **22 janvier à 15h**
Senior A - Football
Stade Philippe Grante
- **Du 23 au 30 janvier**
Fête des Jeux en bois
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **28 janvier de 13h à 18h**
Les Jeux Olympiques ludiques
Rencontres athlétiques, ateliers de compétition
L'Isle-Adam Athlétique Club
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **4 février de 12h à 18h**
Foot en salle (pour les enfants)
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **24 février à 20h**
Championnat départemental de tennis de table
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **26 février à 14h**
Championnat régional de Volley féminin
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **4 mars à 20h30**
Championnat de France de Volley masculin
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **12 mars**
14h : Championnat régional de Volley féminin
Centre sportif Amélie Mauresmo
15h : Championnat DSR de Football masculin
Stade Philippe Grante
17h30 : Championnat régional BB Masculin
Centre sportif Amélie Mauresmo
20h : Championnat de Judo
Centre sportif Amélie Mauresmo
- **26 mars**
15h : Championnat DSR de Football masculin
Stade Philippe Grante
De 9h à 19h : Tournoi moderne de badminton
Centre sportif Amélie Mauresmo



Tournois de jeux traditionnels

Les élèves de CP des écoles Balzac, Cassan et Camus ont participé à un tournoi de jeux traditionnels. Au programme : le « trésor », le « béret judo » et l'« esquivé ballon », trois jeux au cours desquels deux classes de chacune des écoles se sont affrontées dans une ambiance conviviale, le tout, arbitré par des élèves de CM2.

Ces jeux vous sont inconnus ? Petites explications de rigueur...

Une caisse, située au milieu du terrain contenant des « trésors » et faisant l'objet de toutes les attentions ? C'est le « jeu du trésor » !

Chacune des deux équipes doit ramener le plus d'objets dans son camp. Chaque élève ne peut transporter qu'un seul objet à la fois. Les joueurs doivent passer obligatoirement par la porte lorsqu'ils sortent de leur camp et passer par les côtés lorsqu'ils reviennent dans leur camp. Tout joueur touché par le gardien, objet en mains, doit le rapporter dans la réserve, retourner dans son camp et repasser par la porte pour rejouer et ainsi de suite.

Le « béret judo » est un jeu de rapidité et d'agilité. Les joueurs sont partagés en deux groupes situés de part et d'autre d'un tapis. Au milieu du jeu, une ceinture est placée perpendiculairement aux deux équipes. Les élèves, auxquels un numéro a été attribué, accourent pour s'emparer d'une extrémité de la ceinture, dès que leur numéro est appelé. Le joueur qui amène le bout de la ceinture au-dessous de sa ligne donne un point à son équipe et celle qui obtient en premier 10 points gagne.

L'« esquivé ballon » consiste à toucher un maximum de joueurs adverses avant la fin du jeu. Mais attention, il y a des règles ! Les tireurs n'ont pas le droit de viser le visage. Ils doivent également respecter la ligne de tir sinon le toucher n'est pas validé. Tout joueur « touché » doit se mettre au sol et s'il est pris une seconde fois, il doit sortir rapidement du jeu. À la fin du temps réglementaire, les joueurs restant dans leur camp donnent un point à leur équipe, et celle qui a le plus de points gagne la partie.

Règlement d'utilisation des terrains synthétiques

Quelques règles de bonne conduite à adopter afin de préserver cet équipement flambant neuf...

L'utilisation des terrains en gazon synthétique obéit au règlement général du stade Philippe Grante.

En cas d'épisode d'intempérie (neige, gel, fortes précipitations), les terrains synthétiques pourront être fermés.

Ces structures seront mises à disposition, le dimanche après-midi, en priorité aux associations sportives adamoises effectuant des compétitions officielles.

L'accès à la pelouse synthétique en chaussures de ville n'est pas autorisé.

Les associations utilisatrices de ces surfaces devront utiliser des chaussures de sports munies de crampons adéquates (moulés).

Le service des sports pourra interdire l'accès aux usagers dont les chaussures risqueraient de détériorer ou de salir le revêtement synthétique.

Les spectateurs sont accueillis derrière la main courante et ne sont pas autorisés à pénétrer sur les terrains.



Horaires d'ouverture au public

Pour le petit terrain :

- de 8h à 22h30 en semaine pour les scolaires et les associations.
- le mercredi après-midi pour le public (si disponible de 13h30 à 17h).

- le week-end en après-midi pour le public (si pas de matches).

Pour le grand terrain :

- réservé aux associations et ponctuellement aux scolaires.



Rugby handicap

La journée rugby handicap (déficience intellectuelle) a eu lieu le **samedi 19 novembre** au stade Philippe Grante de L'Isle-Adam. Au programme de cette journée, organisée par le RCIA en collaboration avec l'association CHRISTO-RUGBY ADAPTE : ateliers, moments de convivialité, repas, suivis d'un match l'après-midi et d'une remise de médailles. Les clubs du rugby adapté de Saint-Ouen l'Aumône, de Clichy et de Poissy ont également participé à cet événement.

La champignonnière de L'Isle-Adam

Lieu de culture de champignons, la champignonnière de L'Isle-Adam, située en lisière de forêt, se situe dans d'anciennes carrières souterraines. C'est au sein de ce milieu sombre et humide, réunissant les conditions idéales pour le développement des champignons – à savoir 16/17 degrés –, qu'évolue Bruno Trapletti depuis de nombreuses années. Rencontre avec cet homme au métier peu ordinaire...

« Nous sommes champignonnistes depuis trois générations. Bien sûr les cultures ont évolué, et à ce jour je cultive le champignon de Paris rosé, les pleurotes grises et jaunes et les shiitakés.

Le champignon de Paris est cultivé en conteneurs. La coopérative de champignonnistes conçoit ces grands bacs métalliques sur pieds pour y faire pousser les champignons. Je reçois les bacs prêts à l'emploi et je n'ai plus qu'à les installer avec des chariots élévateurs dans les salles, sans lumière, réservées à cet effet. L'Agaricus bisporus (plus communément nommé champignon de Paris) pousse ainsi sur un mélange de terre calcaire, de mycélium et de fumier de cheval, se devant toujours d'être souple et humide. Le champignon est cueilli tous les jours à la main. Au bout de 4 semaines environ, la récolte est effectuée puis les caisses repartent à la coopérative de Creil.

La culture des pleurotes est quant

à elle totalement différente puisqu'elle se fait sur des sacs, venus directement de Bretagne, contenant des ballots de paille et du mycélium. Les pleurotes jaunes ont besoin de 12h de lumière par jour et de 80% d'humidité. Afin d'éviter l'asphyxie de ces derniers, l'air est renouvelé constamment. Quinze jours sont nécessaires avant de pouvoir récolter ces champignons.

Quant aux shiitakes, leur culture s'effectue également en sacs contenant de la paille et des graines de champignons. Au bout de 3 semaines, lorsqu'en dessous leur chapeau s'ouvre un peu, ils sont prêts à être cueillis. Ce champignon, poussant essentiellement au Moyen-Orient, ne nécessite quant à lui que très peu d'air.

Pour ces différentes variétés, le ramassage s'effectue tous les jours et chaque semaine ce sont près d'une tonne de champignons de Paris, une tonne de pleurotes et entre 300 et 400 kg de shiitakes qui sont récoltés. »



La fête de la campagne

Retour en images, 15 et 16 octobre



Première observation d'un chevalier guignette à la Rosière

Le chevalier guignette est un limicole (petit échassier) de la taille d'un étourneau de couleur brune sur le dos et blanche sur le ventre. Il parcourt les berges des plans d'eau, des rivières ou les côtes à la recherche de sa nourriture tout en hochant la queue. C'est un migrateur qui hiverne en Afrique. Il est observable en migration pré nuptiale (en avril et mai) et post nuptiale (en juillet, août et septembre), souvent seul ou en petit groupe. Il a été aperçu en mai 2016 sur la frayère à brochet de la zone de biodiversité de la Rosière et entendu de nuit au même endroit courant juillet, son cri étant très reconnaissable. Un autre chevalier, le « cul blanc » a lui aussi été vu à la Rosière. Ces deux chevaliers peuvent être observés en migration sur les rives des étangs et de l'Oise. Dès la première année, alors qu'il n'est pas encore finalisé, le site démontre son potentiel d'accueil !



Zone de biodiversité « La Rosière »

Focus sur... le réseau des mares prairiales

Les mares prairiales sont creusées dans des secteurs riches en source et se remplissent naturellement d'eau. Le réseau des mares prairiales constitue un écosystème de grand intérêt biologique et offre le gîte et le couvert à de nombreuses espèces animales (crustacés, gastéropodes, insectes).

Le réseau des mares prairiales se compose de :

- **Rubaniers dressés** : plante haute de berge dont les inflorescences sont ramifiées et les fleurs groupées en capitules globuleux. Il fleurit de juin à septembre. Son port est proche de celui de l'Iris des marais
- **Scriptes des marais** : cette plante se caractérise par un épi floral positionné à l'extrémité de sa tige cylindrique. La forme rhizomateuse peut créer de vastes prairies aquatiques (support de ponte) notamment pour les brochets
- **Tritons palmés** : amphibien de petite taille qui fréquente les mares pendant la période de reproduction. L'adulte hiberne à terre (souche, terrier de micromammifères, tas de bois) proche de son lieu de reproduction
- **Notonectes** : insecte aquatique de la famille des punaises qui respire à la surface de l'eau. Il gagne de nouveaux territoires en volant. Dans l'eau, il se déplace en nageant avec ses pattes postérieures dites natatoires. Il s'alimente d'algues et d'invertébrés.
- **Aeschne affines** : le mâle présente des couleurs vives et les yeux bleus. Il patrouille en effectuant des allers et venues au-dessus des petites pièces d'eau et se perche volontiers sur les arbustes. C'est la seule espèce d'aeschnes qui pond en tandem (le mâle tient la femelle par la nuque).



Ville Fleurie

Un label au service de votre qualité de vie

Riche de plus de 50 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4000 d'entre elles sont labellisées. Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social.

Très attentive à l'entretien de son patrimoine arboré, ses plates-bandes, pelouses et massifs fleuris, la Ville de L'Isle-Adam a vu ses efforts couronnés par l'obtention puis la conservation de la 3^e fleur du concours régional des villes fleuries, pour son cadre de vie.





Réhabilitation de tombes de personnalités au cimetière

La Ville et René Botto, Président de l'Association des Amis de L'Isle-Adam, ont convenu de restaurer deux tombes de personnalités liées à Honoré de Balzac.

Ce projet concerne les sépultures du Maire Louis-Philippe de Villers-la-Faye qui a reçu chez lui à Nogent, de 1817 à 1820, son ami Honoré de Balzac encore jeune homme, et du docteur Jacques Bossion, médecin pour la région de L'Isle-Adam, dont Balzac s'est inspiré pour écrire son roman « Le médecin de campagne ».

L'association des Amis de L'Isle-Adam a procédé à un premier nettoyage de ces stèles

et a fait poser des plaques commémoratives pour rappeler aux visiteurs le lien entre ces deux personnages et Balzac. Ces deux tombes avaient déjà été réhabilitées en 1966 par Pierre Laverny, Président de l'Office du Tourisme de L'Isle-Adam. Mais le temps passant, elles menaçaient de disparaître. La Mairie a donc pris en charge la réfection des textes sur les stèles.

Le cimetière restant, sans aucun doute, un élément de notre patrimoine et de notre mémoire collective, d'autres réhabilitations sont en projet.

Un nouveau programme immobilier au 17 rue Saint-Lazare

Abandonné depuis de nombreuses années, l'immeuble situé au 17 rue Saint-Lazare a depuis peu été racheté par un promoteur privé.

Après les travaux de démolition fin d'année 2016, 13 logements en accession directe (1 studio, 6 T2, 5 T3 et 1 T4) devraient sortir de terre. Le terrain situé à l'arrière de cet édifice accueillera 17 places de parking, le tout pour une livraison prévue en mars 2018.



Les travaux

- Des travaux de requalification de la voirie sont effectués rue de Pontoise entre l'avenue des Bonshommes jusqu'au Carrefour des Alliés jusqu'au 14 avril (aménagement de la voirie et des trottoirs).
- Une campagne de marquage et de reprise de chaussée est lancée.



Réalisation d'un chemin piétonnier sur l'avenue des Carrières de Cassan (de la porte du Bois à la zone de Biodiversité)

Inauguration des travaux de l'école Chantefleur le vendredi 18 novembre (agrandissement du restaurant scolaire et du dortoir, l'ancienne bibliothèque est devenue une nouvelle salle de classe)



Regards de L'Isle-Adam n°93 - Janvier 2017



L'avancée des travaux à la Plage

La crue de l'Oise, conséquence des conditions climatiques déplorables, a mis en évidence des problèmes de structure de la dalle du bassin. La première dalle, posée dans les années 80 n'était pas en béton armé, et la seconde dalle coulée sur celle originelle n'était plus solidaire de cette première. Dès lors, la réalisation de travaux était inéluctablement reportée bien après l'ouverture de la Plage fin juin.

Rouvert mi-octobre fort d'une nouvelle méthodologie, ce grand chantier a consisté dans un premier temps à scier la dalle défailante et à procéder à son retrait puis à son évacuation. Par la suite, il a fallu préparer le support (la dalle existante) à savoir, effectuer les réparations, le colmatage et la mise en place des aciers en vue du coulage d'une nouvelle dalle plus épaisse. Afin de pouvoir effectuer ces travaux dans les meilleures conditions, le bassin a été couvert de fin novembre à mi-janvier. Réduit à un minimum de hauteur et chauffé à 15 degrés, ce confinement a permis de garantir un taux d'hydrométrie et de température des matériaux installés, nécessaires à leur conservation.

Puis, 30 toupies de béton ont été nécessaires pour couler la nouvelle dalle de 30 cm d'épaisseur en une journée, sur le ferrailage mis en place au préalable. Une fois sèche, un revêtement d'étanchéité composé de cinq couches de résine est venu finaliser ce chantier.

L'ouverture pour la saison 2017 semble enfin possible.

La démolition de la Maison de L'Isle-Adam

Erigée au cœur du parc Manchez, la Maison de L'Isle-Adam va être rasée cette année afin de laisser place à une nouvelle structure intégrant une grande salle de spectacle.

Après une première phase d'instruction destinée à recueillir les conclusions des différents organes délibérants (opérateurs, Monuments Historiques, pompiers...) et à établir le diagnostic amiante, la démolition interviendra en mars / avril.

Suivront les étapes de terrassement, de construction des fondations et de mise en place de ce nouvel équipement qui prendront environ un an. **L'ouverture de la future réalisation est prévue pour l'été 2018.**

Par la suite, les abords du parc Manchez seront réaménagés laissant place à des travaux de voirie qui pourraient s'étendre jusqu'à fin 2018.



Photo non contractuelle

Installation d'une pépinière d'entreprises au Grand Val

Suite à un projet étudié au début de l'année 2016 avec M. Leballeur, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et aux Grands projets, un permis de construire a été délivré le 10 mai 2016, pour la construction d'un hôtel d'entreprises comprenant 11 cellules à vocation d'activités artisanales situé boulevard d'Arcole, à proximité des concessions automobiles.

Les espaces d'activité feront de 236 à 384 m² pour une surface cumulée de 3249 m². Un parking de 65 places sera réalisé sur le terrain.

Dérogation au repos dominical 12 dimanches par an



La loi Macron étend le nombre de dimanches concernés à 12 (au lieu de 5 précédemment).

Par décision du Maire, les 12 dimanches concernés en 2017 sont :

- 15 janvier
- 28 mai
- 2 juillet
- 3 septembre
- 10 septembre
- 1^{er} octobre
- 26 novembre
- 3 décembre
- 10 décembre
- 17 décembre
- 24 décembre
- 31 décembre

Nouveaux commerces

Clarys Vercuryce
Psychologue clinicienne pour parents-bébés, enfants, adolescents et adultes
41 avenue des Bonshommes
06 62 96 08 05
clarysvercuryce@yahoo.fr

Dominique Gourdon
Infirmière libérale
1 place du Tillé
06 81 37 63 90

Lavoir de L'Adam Oise
Pressing / retouche
44 rue de Nogent
01 34 08 70 04
06 46 20 34 80

Agence Immobilière
Agence Plaza Immobilier
(remplace l'agence Jardin Immobilier)
4 avenue des Bonshommes
01 34 08 04 64
contact@stephaneplazaimmobilier.com

Chausseur
Le Onzième
(à la place de Varini)
10 rue Saint-Lazare

Philippe Damiens
Sophrologue – Praticien en Hypnose Ericksonienne
58 rue de Nogent
06 30 50 48 03
philipedamiens54@gmail.com

NB Armurerie
Boutique d'armurerie
(chasse, armes à poings)
www.nb-armurerie.com
Création d'une association de tir « Shooting club adamois »
www.shooting-club-adamois.com
7 boulevard Napoléon 1^{er}
(dans la zone du Grand Val)
01 34 69 60 97
contact@nb-armurerie.com

Agence Immobilière
Art Demeure
57, avenue Michel Poniatowski
artdemeure@gmail.com
06 60 97 14 96

Restaurant
Le Marrakech
(à la place d'Angel's)
58 avenue de Paris

Changement de propriétaire

Boutique Fleur de Sel

Regard sur les Collections Deuxième édition

Jusqu'au 12 mars

Deuxième temps consacré aux collections permanentes du musée où les œuvres du peintre, dessinateur et graveur Charles Agard (1866-1950), du domaine des Bergeret, de l'artiste Madeleine Luka (1894-1989), et des artistes Signac, Luce, Meunier et Cross sont à découvrir au premier étage.



Salon des Œuvres sur papier

Le Salon des Œuvres sur Papier a pris fin le **dimanche 20 novembre** et le prix du Public a été décerné à Michel Bertrand pour son tableau « Madison Square ».



Nouveaux horaires de la bibliothèque

Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Vendredi : 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h30 et 14h - 18h



La prochaine réunion de préparation au mariage est prévue le 18 février 2017.

Vos photos de mariage au Pavillon Chinois...

Vous vous mariez cette année et vous désirez faire vos photos de mariage au Pavillon Chinois ? Rapprochez-vous de l'Office de Tourisme afin de pouvoir accéder en toute tranquillité au Pavillon chinois et son enceinte.

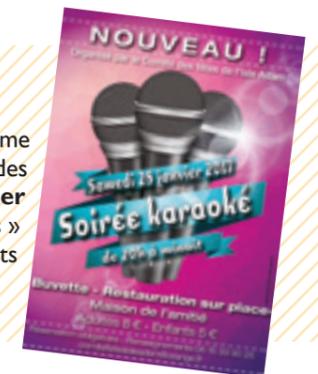
Si le parc est accessible en entrée libre, le Pavillon nécessite une réservation préalable. Le forfait pour les Adamois est de 20€/heure (justificatif de domicile) et pour les extérieurs de 30€/heure. Vous pouvez opter pour plusieurs heures mais une seule suffit pour privatiser ce lieu majestueux et réaliser vos plus belles photos en souvenir de ce jour unique, entourés de vos invités.

La privatisation est possible toute l'année de 10h à 18h, sauf les lundis, et les dimanches après-midi en période hivernale (voir horaires de l'Office de Tourisme).

Renseignements au 01 34 69 41 99 ou o.t.isle-adam@wanadoo.fr

Le comité est en fête !

Ça bouge sur L'Isle-Adam ! Après avoir orchestré ces derniers mois des événements comme Halloween pour les plus jeunes ou encore le bal à la Maison de L'Isle-Adam, le Comité des Fêtes vous propose, pour bien débiter l'année, une soirée karaoké le **samedi 28 janvier** de 20h à minuit à la Maison de l'Amitié. Puis au printemps, un concours de « Vélos fleuris » sera organisé en lien avec la Foire horticole et de nombreuses animations pour les enfants vous attendront également le **25 mars** prochain lors du Carnaval. Renseignements comitefetesisleadam@orange.fr



Grand Concert du Nouvel An

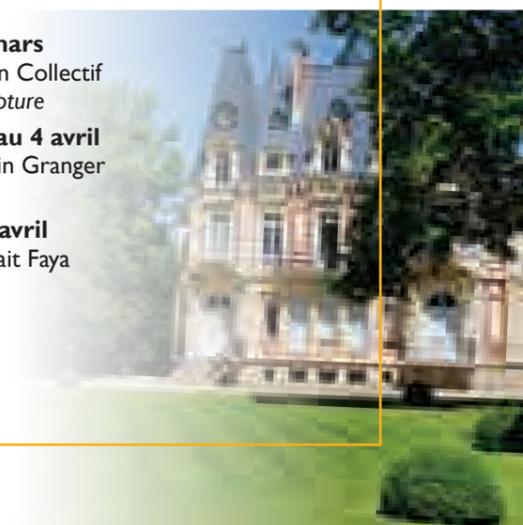
La ville de l'Isle-Adam vous propose un concert gospel avec le groupe « New Gospel Family » le samedi 21 janvier à **20h30 au cinéma Le Conti**, place du Patis. Tarif : 17,50€ (gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants) Renseignements et réservation : 01 34 69 41 99

Prochaines expositions au château Conti

Du 8 au 21 mars
Exposition d'un Collectif
Peinture et sculpture

Du 22 mars au 4 avril
Exposition Alain Granger
Peinture

Du 12 au 25 avril
Exposition Strait Faya
Peinture



Jusqu'au 20 janvier

SEMAINE DE LA LECTURE

Château Conti / Hôtel de Ville
Destinée aux élèves des écoles
Renseignements au 01 34 08 19 19



Samedi 21 janvier à 10h

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CHAMPIONNAT D'ORTHOGRAPHE

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville
Renseignements au 01 34 08 19 19

Samedi 21 janvier à 20h30

GRAND CONCERT DU NOUVEL AN

Cinéma Le Conti
Renseignements au 01 34 69 41 99



Samedi 28 janvier

FÊTE DES JEUX EN BOIS

Centre sportif Amélie Mauresmo
Renseignements au 01 34 08 19 19



Judi 26 janvier à 16h

DÉMONSTRATIONS DE TIRAGES D'ESTAMPES SUR UNE PRESSE LITHOGRAPHIQUE

Pour les visiteurs de l'exposition
Musée d'Art et d'Histoire
Louis Senlecq
Renseignements : 01 74 56 11 23

Samedi 28 janvier à 15h

CONFÉRENCE « LES TEMPS NOUVEAUX, L'ANARCHISME ET L'ART SOCIAL »

Pour les visiteurs de l'exposition
Musée d'Art et d'Histoire
Louis Senlecq
Renseignements : 01 74 56 11 23

Samedi 28 janvier à partir de 20h

SOIRÉE KARAOKÉ

Comité des fêtes
Maison de l'Amitié
Renseignements au 06 15 39 90 25
comitefetesisleadam@orange.fr



Samedi 28 janvier à 14h

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DES CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOËL ET VILLES FLEURIES

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville
Renseignements au 01 34 08 19 19

Jusqu'au 2 février

Le jeudi matin de 9h30 à 11h

CONFÉRENCES PEINTURE HOLLANDAISE

Arts et culture
Tarif : 10€
Maison de l'Amitié
Renseignements au 06 84 47 69 64
contact@artetculture.fr



Jusqu'au 7 février

EXPOSITION « LOUIS SENLECQ »

Les Amis de L'Isle-Adam
Musée d'Art et d'Histoire
Louis Senlecq
Commissariat de l'exposition : Hélène Grange, petite fille du docteur Louis Senlecq.

Visites commentées les 21 janvier et 4 février à 15h

Renseignements au 01 74 65 11 23



Les 7 et 8 février de 14h à 16h

STAGE VACANCE « MODELAGE EN TERRE »

Musée d'Art et d'Histoire
Louis Senlecq
Renseignements : 01 74 56 11 23

Jusqu'au 12 mars

REGARDS SUR LES COLLECTIONS

Musée d'Art et d'Histoire
Louis Senlecq
Renseignements : 01 74 56 11 23

les 29 janvier, 26 février, 2 avril de 9h30 à 12h30

STAGE DE SELF-DÉFENSE FÉMININE

Silat Self-défense Adamoise
Complexe sportif Amélie Mauresmo
Renseignements au 06 74 74 18 84

Samedi 25 mars

CARNAVAL DE L'ISLE-ADAM

Toute la journée
Renseignements au 01 34 08 19 19



Samedi 8 avril à partir de 8h

FLYBALL

Club Canin de L'Isle-Adam
Parc Manchez
Renseignements au 06 75 12 45 07

Lundi 17 avril

BROCANTE DE NOGENT

Réservation d'emplacement
et renseignements au 06 08 09 19 23



Samedi 13 et dimanche 14 mai

FOIRE HORTICOLE DE PRINTEMPS

Jardins du Castelrose
Renseignements au 01 34 08 19 19



Bienvenue

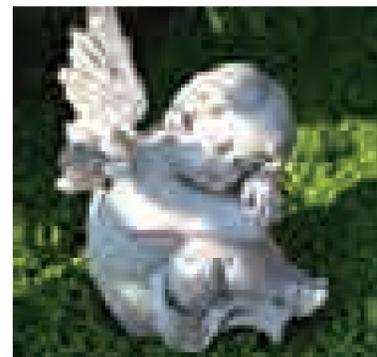
- 21/06 Mylan Garcia
- 25/07 Léna Pinset
- 01/08 Rose Ketterer Verrecchia
- 02/08 Benjamin Galvan
- 08/08 Angel Baillon Sevelle

- 15/08 Prisca Roignant
- 16/08 Elouann Dejoux
- 24/08 Lilou Dehu
- 25/08 Gabriel Cler
- 29/08 Eva James
- 30/08 Iovann Vieira
- 30/08 Samuel Mondia
- 08/09 Iana Jouan
- 14/09 Ewen Bled
- 27/09 Antoine de Feydeau de Saint-Christophe
- 03/10 Thalyaa Alexandre
- 06/10 Giulia Costa

- 06/10 Louis de Decker
- 06/10 Thomas Sénéchal
- 09/10 Lucy Hartmann
- 11/10 Antoine Nguyen
- 12/10 Océaline Soyez
- 16/10 Sarah Jaladon-Devilla
- 21/10 Tawes Ben Mamar
- 21/10 Kaïs Redjda
- 27/10 Louis Nascimbeni
- 28/10 Marius Dollet
- 13/11 Elijah Procter
- 19/11 Valentin Ensergueix
- 28/11 Aleena Ripoll

Félicitations

- 02/07 Moussa Kemala et Anne le Breton
- 02/07 Bernard Berete et Florence Lecervoisiere
- 09/07 Olivier Conte et Laurence Touzé
- 06/08 Nicolas Morzelle et Leïla Alili Noah
- 27/08 François Drillon et Lucie Hervin
- 03/09 François Duchène et Laura Ksontini
- 03/09 Guy Rusafa et Christine David-Soret
- 03/09 Salem Bouajila et Mélanie Roëls
- 10/09 Dominique Dourouguin et Virginie Gaudel
- 17/09 Johann Roisneau et Alexia Cerceau
- 08/10 Olivier Lemaître et Julie Cottin
- 22/10 Zahi Medjhouli et Rkia Hiyani
- 05/11 Guillaume Ensergueix et Davina Bruneau



Ils nous ont quittés

- 05/07 Joaquina Domingues veuve Domingues, 95 ans
- 07/07 Monique Duboc veuve Brunel, 84 ans
- 10/07 Serge Berceot, 88 ans
- 10/07 Gaston Tournadre, 102 ans
- 12/07 Francesca Fazio veuve Barrovecchio, 91 ans
- 21/07 Christiane Caudron, 87 ans
- 26/07 Marie Letailleur épouse Reusse, 60 ans

- 29/07 Jean Potigny, 80 ans
- 30/07 Christiane Mariaulle veuve Bonfanti, 82 ans
- 02/08/10/08 Pierre Pietrantoni, 84 ans
- 10/08 Christiane Paris veuve Mancel, 91 ans
- 14/08 Jacques Callet, 87 ans
- 14/08 Christiane Mandiau épouse Denis, 63 ans
- 14/08 Evelyne Polito épouse Roland, 54 ans
- 16/08 Marie le Jan veuve Laugero, 85 ans
- 18/08 Germaine Fabre veuve Augras, 95 ans
- 18/08 Geneviève Pequegnot, 88 ans
- 21/08 Jean-Marc Secouard, 62 ans
- 26/08 Françoise Barc épouse Liddell, 72 ans
- 28/08 Jean Mouglin, 87 ans
- 29/08 Maria de Oliveira Gomes veuve Gonçalves Jorge, 80 ans
- 11/09 Hélène Rochman épouse Grangier, 89 ans
- 14/09 Krystyna Pempel-Wolinska veuve Preyzner, 95 ans

- 16/09 Claude Galliaerde, 79 ans
- 21/09 Michel Compain, 60 ans
- 22/09 Michel Lombroso, 85 ans
- 25/09 Bernard Berthier, 70 ans
- 27/09 Nelly Mouglin épouse Lerebourg, 83 ans
- 01/10 Jeannine Tradotti veuve Duquénoy, 89 ans
- 12/10 Andrée Aulanet veuve Ledresseur, 98 ans
- 15/10 Josette Pétrau épouse Massone, 78 ans
- 17/10 Elisabete Quinzica Figueira de Jesus veuve de Jesus, 82 ans
- 03/11 Bernard Candoni, 64 ans
- 16/11 Geneviève Mouchet épouse Margoloff, 94 ans
- 17/11 Annie Fontaine épouse Fréville, 73 ans
- 19/11 Henri Pico, 82 ans
- 26/11 Roger Windels, 93 ans
- 27/11 François Gillant, 81 ans

Avis reçus jusqu'au 5 décembre 2016.

Ce qui change depuis le 1^{er} janvier

Voiture

La vignette Crit'Air

Depuis le **15 janvier 2017**, la Ville de Paris est devenue la première Zone à Circulation Restreinte (ZCR) en France. Les véhicules y circulant doivent obligatoirement s'équiper d'un **certificat qualité de l'air, « Crit'Air »** qui classe les véhicules en fonction du niveau d'émission de polluants, de l'âge du véhicule, et de sa motorisation.

Tous les véhicules sont concernés : deux roues, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds...

Se présentant sous la forme d'un autocollant rond et coloré à apposer sur son véhicule, le CQA est un document sécurisé infalsifiable attestant de la classe environnementale du véhicule en fonction des émissions de polluants.

Pour obtenir le certificat qualité de l'air.

À ce stade vous ne pouvez demander votre certificat que par internet. Une procédure de demande par voie écrite sera opérationnelle début 2017.

À quel coût

Le prix est fixé est de 3,70€ quelque soit la catégorie

auquel s'ajoute le montant de l'acheminement par voie postale soit un coût total de 4,18€.

Rendez-vous sur www.certificat-air.gouv.fr ou www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

Les vitres surteintées

sur les véhicules sont interdites (vitres latérales et pare-brise). Pour les contrevenants, l'**amende sera de 135€** et s'accompagnera d'un retrait de **3 points** sur le permis de conduire.

Les employeurs doivent désormais communiquer aux services de police l'identité des salariés ayant commis une infraction au code de la route avec un véhicule de l'entreprise.

Pièces détachées

Les professionnels de l'automobile sont dans l'obligation de proposer une pièce de réemploi à la place d'une pièce neuve pour l'entretien ou la réparation du véhicule de leurs clients, qui peuvent l'accepter ou la refuser.

de 3 mois, renouvelable une fois, peut aussi être transformé en période d'activité à temps partiel.

Prélèvement d'organes

Depuis 1976, la loi française fait de chaque personne un donneur d'organes présumé, tout en affirmant la possibilité de s'opposer à un tel prélèvement. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les personnes refusant de donner leurs organes pourront s'inscrire en ligne sur le registre national des refus : www.registrenationaldesrefus.fr

l'étranger – quelle que soit sa nationalité – devra se munir de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et d'une la photocopie du titre d'identité du responsable légal l'ayant signée. Le retour de l'AST fait partie des mesures mises en œuvre pour lutter contre les départs de mineurs vers les zones de conflit comme la Syrie et l'Irak. Le formulaire est téléchargeable ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

Sacs plastiques

Après leurs disparitions en sortie de caisse, les sacs en plastique des rayons fruits et légumes sont interdits dès le 1^{er} janvier 2017.

Santé

Tiers payant

Les professionnels de santé doivent appliquer le tiers payant partiel (part des dépenses prise en charge par l'Assurance maladie) aux assurés atteints d'une affection de longue durée ainsi qu'aux femmes enceintes qui bénéficient de l'assurance maternité.

Soutien familial : congé proche aidant

Depuis le 1^{er} janvier, les salariés qui aident un proche malade, âgé ou handicapé peuvent bénéficier du « congé proche aidant ». Ce congé sans solde

Vie quotidienne

Courrier : Prix du timbre en hausse

Le prix des timbres va augmenter (+ 6,3 % pour une lettre prioritaire et + 4,3 % pour une lettre verte).

Divorce

Il ne sera plus nécessaire de passer devant un juge pour un divorce par consentement mutuel. La procédure simplifiée devra être contresignée par les avocats et enregistrée chez un notaire.

Retour de l'autorisation de sortie de territoire (AST)

Supprimée en 2013, l'autorisation de sortie de territoire (AST) fait son grand retour. À partir du 15 janvier, tout mineur désirant se rendre à

Permanences

Espace culturel Michel Poniatowski

- Aide au logement (A.D.I.L.)
Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 13h30 à 17h
Renseignements : 01 34 69 21 38
- CAF
Le jeudi sur rendez-vous au 01 30 73 68 17
- Assistante sociale (CRAMIF)
Le jeudi sur rendez-vous au 01 34 20 12 90

Permanences

Castelrose

- Permanences des Avocats
Les 25/02 et 11/03 de 9h à 11h
Renseignements : 01 34 08 19 07

Conciliateur de justice

Centre social Sœur Joannès, 4 rue Dambry

Robert de Clercq, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous le matin de 8h30 à 12h le 3^e jeudi de chaque mois : 19 janvier, 16 février, 16 mars.

Renseignements au 01 34 69 03 29 ou conciliateur.declercq@isle-adam.net

Aide alimentaire

Centre social Sœur Joannès, 4 rue Dambry

Les jeudis des semaines impaires de chaque mois (sauf jours fériés) de 14h à 17h.

Renseignements au 01 34 69 03 29

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE
32, Grande Rue
01 34 69 73 30

CENTRE SOCIAL SŒUR JOANNÈS
4, rue Dambry
01 34 69 03 29

BIBLIOTHÈQUE
44, avenue de Paris
01 34 08 10 80

MUSÉE
31, Grande Rue
01 74 56 11 23 / 01 34 08 02 72

ESPACE CULTUREL MICHEL PONIATOWSKI
1, chemin Pierre Terver
01 34 08 55 55

OFFICE DE TOURISME
18, avenue des Écuries de Conti
01 34 69 41 99

DÉCHETTERIE TRI-OR
Za du Paradis, rue Paster Prolongée
95660 Champagne-sur-Oise
01 34 70 05 60

Suivez l'actualité de votre ville sur www.ville-isle-adam.fr



Inscrivez vous à notre newsletter



villeisleadam

Directeur de la publication : Axel Poniatowski - **Rédacteur en chef** : Elodie Thabourey - **Attachées de communication** : Elodie Margaritta - Virginie Klein - **Réalisation** : Mairie de L'Isle-Adam - **Crédit photos** : Mairie de L'Isle-Adam / iStock - **Imprimerie** : STIP 01 39 91 91 73 - **Distribution** : Kepha - **Dépôt légal** : ISSN N° 1157-6804 - **Bulletin Municipal imprimé** à 6800 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts. **Mairie de L'Isle-Adam** : 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de nous faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam communication@ville-isle-adam.fr

Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie au 01 34 69 73 30

Dimanche 15 janvier
Pharmacie Helias
Butry-sur-Oise : 01 34 73 06 17

Dimanche 22 janvier
Pharmacie des Plantes
L'Isle-Adam : 01 34 69 00 03

Dimanche 29 janvier
Pharmacie Maillard
Beaumont-sur-Oise : 01 34 70 00 32

Dimanche 5 février
Pharmacie Kokougan
Persan : 01 34 70 04 79

Dimanche 12 février
Pharmacie Bresson
Presles : 01 34 70 06 88

Dimanche 19 février
Pharmacie Villemont
Mériel : 01 34 21 52 38

Dimanche 26 février
Pharmacie Chapel
Mériel : 01 34 21 62 62

Dimanche 5 mars
Pharmacie Arvin
Beaumont-sur-Oise : 01 34 70 28 96

Dimanche 12 mars
Pharmacie Vaudou
Persan : 01 30 34 61 20

Dimanche 19 mars
Pharmacie Hemidy
Méry-sur-Oise : 01 34 21 50 56

Dimanche 26 mars
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise : 01 34 70 00 19

Dimanche 2 avril
Pharmacie du Centre
L'Isle-Adam : 01 34 69 01 73

Dimanche 9 avril
Pharmacie Vernier
Auvers-sur-Oise : 01 30 36 70 49

Dimanche 16 avril
Pharmacie Etjemesian
Champagne-sur-Oise : 01 34 70 10 80

Lundi 17 avril
Pharmacie Bresson
Presles : 01 34 70 06 88



Carrefour drive

L'Isle-Adam

*"Pour nous, chaque client
est un invité."*



Commandez vos courses 24/24 sur



Merci pour votre confiance !

